

CONDRIEU POLITIQUE

Thérèse Corompt : « Le FN mène une campagne de désinformation »

Le FN du Rhône réitère sa volonté d'organiser une manifestation anti-migrants à Condrieu. Thérèse Corompt s'y oppose une nouvelle fois et met en avant le vivre ensemble.

« Le FN veut affoler nos populations. Il mène une campagne nauséabonde en se servant du démantèlement de la jungle de Calais. Condrieu n'a jamais été présentée pour accueillir les migrants de Calais. Dans le Rhône, les villes concernées sont Lyon, Villeurbanne Vénissieux et Saint-Fons ». Thérèse Corompt, maire de Condrieu est écoeurée par la désinformation orchestrée par le parti d'extrême droite.

Le maire détient le pouvoir de police sur sa commune

« Chez nous, on a le sens du vivre ensemble », confie-t-elle. Comme la semaine dernière, Madame le maire a déposé un arrêté d'interdiction de la manifestation anti-migrants annoncée pour le samedi 29 octobre à 11 heures, sur la place du marché. Elle craint tout simplement des heurts et des troubles à l'ordre public. Thérèse Corompt précise que le maire détient le pouvoir de police sur sa commune.

Pour éviter tout amalgame, elle rappelle que depuis les années 70, la ville de Condrieu accueille des jeunes en difficulté au titre de la protection de l'enfance, en collaboration avec le département du Rhône. L'établissement "Le Port" à Condrieu, géré par l'association Comité Commun, suit aujourd'hui 78 jeunes en difficultés pour des raisons



■ Depuis août l'établissement "Le Port" à Condrieu accueille 18 mineurs étrangers isolés, rien de vraiment nouveau pour la structure qui en accueille depuis les années 70. Illustration Photo Louisa GOULIAMAKI

diverses, dont 18 mineurs non accompagnés (MNA). « Notre établissement dispose d'un internat éducatif, d'un restaurant d'application. On a également des familles d'accueil. On a toujours accueilli des mineurs étrangers isolés. Nous sommes habilités depuis août pour 18 jeunes. Ils sont répartis dans des appartements autonomes à Condrieu et dans des communes voisines. Ils sont discrets et ne posent pas de problèmes. Il s'agit avant tout de mise à l'abri. On s'occupe en priorité de leur santé. Ensuite, on leur propose des formations », précise Claude Dely, directeur de l'établissement Le Port.

L'arrivée des jeunes n'est pas due au hasard, « Elle est accompagnée à chaque fois d'une décision de justi-

ce », précise Christophe Guilloteau, président du département du Rhône qui n'apprécie pas du tout la récupération politique du FN dans ce dossier. À noter que les dispositifs nationaux de répartition des MNA et des migrants sont totalement différenciés.

Un public globalement apprécié des structures d'accueil

Dans l'avenir, le département du Rhône n'écarte pas la possibilité d'accueillir quelques jeunes supplémentaires. Il s'agit d'un public apprécié des structures car plus « facile » que les autres jeunes relevant de la protection de l'enfance. « Ils sont autonomes et montrent une réelle volonté d'intégration et de réussite. Nous en avons tout autant dans les

années 2000 sans que personne s'en plaigne », confie Claude Dely. Les jeunes accueillis sont très souvent orphelins, après notamment le décès de leurs parents dans des conflits. Ils ont la volonté de s'en sortir, loin des clichés que ressasse le FN.

Damien Lepetitgaland

ZOOM

Qu'est-ce qu'un mineur non accompagné ?

Un mineur non accompagné (MNA) est un jeune de moins de 18 ans, présent sur le sol français sans ses représentants légaux, qui n'a pas la nationalité française. Il se caractérise donc par deux critères cumulatifs : la minorité et l'isolement. De sa minorité découle une incapacité juridique, et de son isolement un besoin de protection.

Il n'existe pas de statut juridique propre aux MNA : le dispositif français de protection de l'enfance, qui ne pose aucune condition de nationalité, prime sur le droit des étrangers.

Les personnes reconnues MNA sont obligatoirement placées sous la protection juridique et administrative du département, jusqu'à leur majorité.

À leurs 18 ans, ils peuvent selon leur situation être naturalisés, obtenir un titre de séjour, ou encore être joints de quitter le territoire français en cas de refus de délivrance d'un tel titre par les autorités préfectorales.

« Créer un rapport de force pour lutter contre l'accueil des migrants quels qu'ils soient »

Antoine Melliès (FN), Conseiller régional Auvergne Rhône-Alpes et conseiller municipal de Givors

Si le rassemblement de samedi est une nouvelle fois interdit, nous saisirons le tribunal administratif en référé. C'est hallucinant d'interdire une manifestation par peur de troubles à l'ordre public. C'est nous priver de nos libertés fondamentales. Le premier arrêté était entaché de graves vices de procédure. Nous allons maintenir notre manifestation contre l'accueil des migrants. Elle a un



■ Photo Karim IMESSAD

rayonnement bien plus large que la ville de Condrieu. On s'oppose à l'accueil des migrants dans toutes les villes du Rhône. La France n'a plus les moyens d'être généreuse. On doit destiner l'argent public en priorité en direction de nos compatriotes. Nous sommes en opposition frontale avec la politique d'immigration menée. Cette manifestation de Condrieu a pour objectif de créer un rapport de force pour lutter contre l'accueil des migrants quels qu'ils soient, jeunes isolés ou pas. Rien ne dit que la préfecture n'enverra pas dans les prochains jours de nouveaux migrants.